

Politique de développement du secteur privé au Mali

- Les réformes entreprises par l'Etat malien au niveau macro-économique ont été accompagnées d'un appui au renforcement du secteur privé.
- Le Mali a consacré entre 1992 et 2002, 123,4 milliards de FCFA à l'appui au secteur privé.

Secteur Privé, moteur de croissance économique

- De 2002 à nos jours, le Gouvernement malien, à travers d'importantes réformes institutionnelles, affiche sa volonté ferme de faire du secteur privé le moteur de la croissance économique.
- Les nouvelles réformes touchent tous les domaines de la vie économique.

Un Ministère dédié au secteur privé

- Compte tenu du rôle central que le Gouvernement souhaite donner au Secteur privé, comme moteur du développement, un Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises a été créé, afin de donner une nouvelle dynamique et un essor réel au Secteur privé, mais également de réinventer la relation entre celui-ci et les pouvoirs publics qui se veulent désormais facilitateurs et promoteurs de l'entreprise et de l'investissement privé dans le pays.

Les objectifs du Ministère

- Pour augmenter et renforcer le volume des investissements étrangers et assurer un réel développement du secteur privé, le Gouvernement met l'accent sur les objectifs suivants:
 - Améliorer et renforcer le dialogue Etat/Secteur privé, re-inventer de nouvelles relations entre le secteur privé et l'Etat pour une coopération plus efficace;
 - Faire du Mali la meilleure destination pour les investisseurs privés dans la sous-région et

Les Objectifs du Ministère (suite)

- augmenter de façon durable le volume des investissements productifs privés, nationaux et internationaux en particulier dans les secteurs clés;
- Promouvoir la création de valeur ajoutée en favorisant l'émergence d'industries compétitives dans la transformation des matières premières et des produits locaux;
- Développer et diversifier les sources de croissance;

Les objectifs du Ministère (fin)

- Promouvoir la création d'entreprise et appuyer le développement des entreprises, pour accroître le poids du secteur formel;
- Appuyer le renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé et le développement des ressources humaines.

Promouvoir et appuyer le développement des entreprises

- L'axe stratégique de la politique de développement du secteur privé vise à accompagner et appuyer le développement des entreprises.
- La disponibilité, en quantité et en qualité d'un marché des services financiers et non financiers à destination des entreprises, et plus particulièrement pour les besoins des PME/PMI est un élément important pour l'amélioration de la compétitivité de leurs produits.

Promotion des PME (suite)

- Une attention particulière sera portée aux PME/PMI de certains secteurs cibles à fort potentiel de croissance.
- Le Gouvernement a engagé depuis quelques années un programme de développement du secteur financier (PDSF) dont l'objectif est de viabiliser le secteur et le rendre plus performant et compétitif.

PME/PMI

- La vulgarisation de la micro-finance au Mali vise à répondre en partie aux difficultés d'accès des promoteurs des PME au crédit bancaire classique. Un programme national de développement de la micro-finance devrait permettre de rendre ce secteur plus performant.

Les mesures incitatives

- Cependant de nombreuses difficultés existent pour les besoins de financement long terme des entreprises. L'objectif du Gouvernement est de mettre en place les instruments et les incitations complémentaires susceptibles d'amener le secteur bancaire à contribuer à de tels besoins de financement.

Services aux PME

- Concernant les services financiers aux PME, le Gouvernement a pris l'engagement, suite aux rencontres annuelles entre le Président de la République et toutes les composantes du secteur privé, d'étudier la faisabilité et de créer si possible:
- Un fonds de Garantie Financière du Secteur Privé
- Un Fonds National d'Investissements.

Financement des PME

- Particulièrement pour l'accès des PME au financement bancaire, il s'avère nécessaire de développer de nouveaux instruments et produits financiers permettant de mobiliser des ressources à moyen et long termes pour le financement de l'investissement.
- Aussi le Gouvernement compte-il appuyer les instruments ci-après:

Financement PME (suite)

- Facilité de couverture partielle du risque de crédit pour garantir le remboursement des ressources longues mobilisées par les banques commerciales sur les marchés des capitaux par émissions d'emprunts obligataires;
- Facilité de promotion du commerce extérieur par la confirmation de lettres de crédit en faveur des PME;
- Facilité de liquidité pour atténuer la contrainte d'inadéquation entre ressources à court terme des banques et emploi long des PME pour le financement des investissements.

Services non financiers

- Le faible développement des services non financiers aux entreprises constitue un frein à leur développement et à leur pérennité. Il empêche les PME/PMI de saisir et exploiter les opportunités de croissance. Cette situation est due d'une part à la faiblesse de la demande issue des chefs d'entreprise, mais également à l'insuffisance en quantité et en qualité de l'offre de service.

La solution du Gouvernement

- Le Gouvernement souhaite agir pour lever les obstacles, d'une part, sur la demande de services d'appui et d'autre part, sur le développement d'une offre de services de qualité. Il s'agit d'aider les PME/PMI de quelques filières porteuses et secteurs clés de croissance à améliorer leur compétitivité, d'encourager la création d'entreprises et de fournisseurs d'appui conseils, d'aider au renforcement de leur capacité et à leur organisation par un programme d'agrément d'entreprise de conseils et d'accréditation de consultants.

Actions pour développer les services non financiers

- Création d'un Fonds d'appui conseils aux entreprises;
- Renforcement des capacités des fournisseurs de services de développement des entreprises;
- Identification et suivi des PME/PMI, particulièrement des micro-entrepreneurs et assistance à la formulation de la demande de service;
- Création d'une « boîte à outils électronique pour les entreprises », comprenant les outils d'accès aux informations utiles, les outils d'aide à la gestion;

Actions services non financiers (suite)

- Les formulaires administratifs et fiscaux;
- Les déclarations périodiques aux services de l'administration, les outils d'échanges électroniques entre les entreprises et l'administration; la promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, le renforcement des chaînes de valeur pour stimuler la compétitivité des entreprises et de leurs produits.

Conclusion

- En sus de différentes mesures incitatives, le Gouvernement du Mali a mis en place un « Guichet Unique » pour faciliter les démarches administratives de création d'entreprises; un Fonds de développement Économique (FDE) pour le refinancement des PME/PMI; une Garantie Partielle de Portefeuille (GPP) en partenariat avec la SFI/Banque Mondiale pour le financement moyen et long termes des PME/PMI; le développement de la micro-finance, sur toute l'étendue du territoire pour encourager et soutenir les micro-entreprises, est une réalité;

Conclusion (suite)

- Enfin, le Mali vient d'abriter l'édition 2006 de la Foire Régionale de Développement (FRD) qui a mis en compétition 102 finalistes de différents pays (Benin, Burkina, Mali, Niger et Sénégal) en vue de sélectionner et financer les projets novateurs.
- Sept entreprises maliennes ont été primées lors de la finale de cet événement majeur.

Conclusion (fin)

- Le Gouvernement malien ne ménage aucun effort pour promouvoir l'esprit entrepreneurial et développer les instruments de financement à moyen et long termes pour les PME/PMI.

Dr Abdoulaye Sidiki TOURE

Ministère de la Promotion des Investissements et des
PME